

## **Budget 2022 du Département de l'Aube**

### **Engagements tenus !**

Un budget stable, avec un volume d'investissement restant supérieur à 100 millions d'euros (M€), autofinancé à hauteur de 30 %. Des dépenses de fonctionnement maîtrisées malgré des contraintes fortes. Un désendettement qui se poursuit, et un emprunt « théorique » d'équilibre qu'il ne devrait pas être nécessaire de lever, une fois repris l'excédent de l'exercice 2021, lors du budget supplémentaire. En droite ligne des années précédentes, le budget 2022 paraît bien « ordinaire », à ce détail près qu'il est élaboré dans un contexte durable de crise en lien direct avec la pandémie : charges courantes à la hausse, difficultés économiques et sociales, populations fragiles en grande précarité, etc.

Avec ce budget 2022, le Département réussit donc une gageure : poursuivre et lancer de grands chantiers, vitaux pour l'attractivité de l'Aube, tout en mobilisant des moyens financiers encore accrus pour agir au titre des solidarités : égalité des chances dès la naissance, insertion professionnelle, lutte contre les violences intrafamiliales, maintien dans le logement, autonomie des seniors, inclusion des personnes en situation de handicap, etc.



# Sommaire

## 1| Les clés du budget 2022 du Département..... 4

- Un désendettement constant..... 4
- Des recettes aléatoires..... 5
- Toujours un haut niveau d'investissement..... 5
- Les grands investissements du Département..... 6
- Le Département, partenaire incontournable de l'initiative locale..... 7
- Le Département, partenaire indéfectible des associations..... 8
- Les 3 premiers postes du budget..... 9

## 2| Des moyens accrus, et des initiatives nouvelles, au titre des solidarités

- Lutter contre les violences intrafamiliales et conjugales..... 11
- Lutter contre les inégalités de destin..... 11
- Un logement décent pour tous..... 12
- Lutter contre la fracture numérique..... 12
- Handicap, grand âge : inclure, préserver l'autonomie..... 12
- Lutter contre la précarité étudiante..... 13
- Accompagner les sapeurs-pompiers dans leurs missions..... 13

## 3| Des chantiers qui avancent, et des projets nouveaux, au nom de l'attractivité

- Des restructurations en cours dans 3 collèges..... 14
- De nombreux chantiers en cours..... 15-17  
écoles d'ingénieurs, équipements sportifs, routes
- Et des projets nouveaux.....15-17  
Foncier, littoral des lacs, carrefours, voies vertes, patrimoine, etc.

## 4| Pour aller plus loin...

Les grands chiffres du social, 1<sup>er</sup> poste du budget..... 20

## 1| Les clés du budget 2022 du Département

Le budget 2022 du Département s'élève à **413,7 millions d'euros (M€)** :

- 105,3 M€ d'investissement (25 %) — soit près de 103 M€ hors dette,
- 308,3 M€ de fonctionnement (75 %).

**Le budget 2022 est stable comparativement à 2021.** Il se caractérise par...

- **un haut volume d'investissement permettant le lancement, la montée en puissance ou l'achèvement de grands projets en tous domaines** (*lire p. 6-7*). Investir, c'est contribuer à la richesse et à l'attractivité du territoire. C'est aussi soutenir l'activité économique (notamment le bâtiment et les travaux publics) et favoriser l'emploi.
- **des crédits en hausse au titre des solidarités humaines, pour**
  - > absorber l'impact de la crise sociale, en lien avec la crise sanitaire :
    - + lutte contre les violences intrafamiliales, nouveau dispositif d'insertion, nouveau règlement d'aide sociale pour faciliter le recours au FSL (fonds de solidarité pour le logement), prévention spécialisée précoce (6-11 ans).
  - > reconnaître le rôle essentiel des acteurs du social : aide à domicile, aide sociale à l'enfance (assistants familiaux).
  - > cofinancer des investissements dans les Ehpad, développer l'habitat inclusif
- **des dépenses de fonctionnement en progression, pour un meilleur service à la population** : numérique, soutien aux étudiants, secours, etc.

**L'autofinancement** (c'est-à-dire l'excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement pouvant être affecté à l'investissement) **est estimé à 32 M€.**

### ■ Un désendettement constant

53 M€ en 2017, 45 M€ en 2018, 36 M€ en 2019, 28 M€ en 2020, 20 M€ en 2022, **17 M€ projetés à fin 2022**, la dette, maîtrisée, passe symboliquement sous la barre des 20 M€. En 2022, le remboursement en capital est seulement de 2,4 M€. Dans l'Aube, en 2021, le stock de la dette par habitant s'élève à 65,32 €, contre 540 € en moyenne dans les Départements de taille comparable (strate 250 000 – 500 000 hab.).

**Le délai de désendettement de l'Aube est inférieur à une année** (contre 5 années en moyenne dans les Départements de taille comparable).

Un emprunt de 55,5 M€ est inscrit pour équilibrer le budget. Il devrait toutefois être fortement réduit au budget supplémentaire, après intégration de l'excédent 2021. Il est à noter que, dans les faits, **le Département n'a pas emprunté depuis 2016.**

## ■ Des recettes aléatoires

Depuis 2021, le Département ne perçoit plus la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), transférée aux communes. **Privé de toute autonomie fiscale, le Département est tributaire des dotations et compensations décidées par l'État, et dont la pérennité n'est pas garantie.**

Quant aux produits de la fiscalité indirecte — droits de mutation à titre onéreux (DMTO) sur les transactions immobilières, fraction de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) — ils sont étroitement dépendants de la conjoncture économique. Ainsi, en 2022, le produit de la CVAE baisse-t-il de 0,6 M€, en raison d'un rendement inférieur eu égard aux retentissements économiques de la crise sanitaire.

## ■ Toujours un haut niveau d'investissement

En 2022, le Département compte investir près de 103 M€.

En dehors de "l'investissement courant" — entretien des routes et des collèges, maintenance des bâtiments départementaux, etc. — le Département poursuit les grands chantiers en cours et lance de nouveaux projets.

**Grands projets en cours** : restructuration de 3 collèges (Bouilly, Sainte-Savine et Vendevre-sur-Barse), achèvement de la construction d'un bâtiment pour l'école d'ingénieurs ESTP, extension de l'école d'ingénieurs EPF, installation de la Cité du Vitrail à l'Hôtel-Dieu-le-Comte restauré, création d'une base nautique aviron-canoë à Mathaux, construction d'un centre médico-social à La Chapelle-Saint-Luc, construction du Complexe international multisport et escalade (Cime), création d'aires de covoiturage, etc.

**Projets nouveaux** : étude pour la rénovation des collèges de Nogent-sur-Seine, Méry-sur-Seine, Arcis-sur-Aube ainsi qu'à la cité scolaire de Bar-sur-Aube, voies vertes Dienville / Montier-en-Der et Crancey / Nogent-sur-Seine, travaux au Centre sportif de l'Aube, etc.

En plus de l'aide financière aux équipements de proximité des communes, le Département continuera de financer des projets structurants initiés par les territoires.

Les crédits d'investissement (103 M€) se répartissent pour :

- **73 % en dépenses d'équipement** (études, acquisitions et travaux) **et aménagement de zones,**
- **27 % en subventions et fonds de concours** versés à des tiers, principalement aux communes et structures intercommunales.

## ■ Les grands investissements du Département

	Autorisation de programme (solde en cours)	Crédits de paiement 2022
<b>Projets en cours / nouveaux</b>		
<b>Collèges</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Restructurations à Sainte-Savine, Vendeuvre-sur-Barse, Nogent-sur-Seine, Bouilly, Bar-sur-Aube, Méry-sur-Seine, Aix-en-Othe et Arcis-sur-Aube</li> </ul>	28,3 M€	5,35 M€
<b>Enseignement supérieur</b> , à la Technopole de l'Aube <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'un bâtiment pour l'ESTP</li> <li>• Extension des locaux de l'EPF</li> <li>• Projet ÉvolUTTion de l'UTT + travaux de rénovation énergétique</li> </ul>	1,9 M€ 8,35 M€ 3,75 M€	1,9 M€ 4 M€ 0,9 M€
<b>Équipements sportifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base aviron-canoë, à Mathaux</li> <li>• Cime - complexe international multisport-escalade (Troyes)</li> <li>• Restructuration/entretien du Centre sportif de l'Aube (Troyes)</li> <li>• Réfection de couverture de la halle de tennis (Troyes)</li> </ul>	1,6 M€ 15,1 M€ 1,3 M€ 0,4 M€	1,4 M€ 9 M€ 0,9 M€ 0,4 M€
<b>Mobilités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voirie</li> <li>• Construction/restructuration de centres routiers</li> <li>• Électrification de la ligne SNCF n° 4</li> <li>• Aires de covoiturage</li> </ul>	18,5 M€ 3,7 M€ 10,2 M€ 1,4 M€	13,7 M€ 1,3 M€ 2 M€ 0,6 M€
<b>Sapeurs-pompiers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achèvement de la caserne Troyes ouest, rénovation de centres de secours</li> </ul>	1,7 M€	1,7 M€
<b>Social</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'un centre médico-social (La Chapelle-St-Luc)</li> <li>• Rénovation d'une maison pour l'AJA (La Chapelle-St-Luc)</li> <li>• Restructuration d'établissements médico-sociaux pour personnes handicapées</li> <li>• Réhabilitation d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)</li> <li>• Projets d'établissements de protection de l'enfance</li> <li>• Accessibilité des bâtiments départementaux</li> </ul>	4 M€ 0,2 M€ 4 M€ 3 M€ 0,25 M€ 5,2 M€	2 M€ 0,2 M€ 2 M€ 1 M€ 0,25 M€ 1 M€
<b>Sites culturels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture de la Cité du vitrail (Troyes)</li> <li>• Études pour la valorisation de la sainterie de Vendeuvre ; restauration d'Avalleur (commanderie, chapelle) et du château de Vendeuvre-sur-Barse</li> </ul>	0,3 M€ 5,1 M€	0,3 M€ 0,3 M€
<b>Sites touristiques du littoral des lacs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement structurant des bords des lacs</li> <li>• Réaménagement de la Maison du Parc (Piney)</li> <li>• Liaisons cyclables (Dienville/Montier-en-Der, Crancey/Nogent/Seine)</li> </ul>	17,4 M€ 5,9 M€ 0,6 M€	0,7 M€ 0,2 M€ 0,3 M€

## **■ Le Département, partenaire incontournable de l'initiative locale**

En 2022, le Conseil départemental de l'Aube continue d'apporter **un concours majeur à l'investissement des collectivités : 23,7 M€, soit près d'un quart des crédits d'investissement**, hors mouvements financiers.

Ces subventions sont la traduction des valeurs sur lesquelles le Conseil départemental fonde son action : proximité, partenariat, confiance, équilibre du territoire.

En 2022, le Conseil départemental cofinancera :

### **1. de nombreux équipements de proximité, à hauteur de 5,5 M€**

3 M€ pour les équipements sportifs et socio-culturels, 1 M€ pour les constructions et grosses réparations scolaires, 1,5 M€ pour restaurer le patrimoine historique.

### **2. des projets structurants des territoires, à hauteur de 10 M€**

En 4 ans (oct. 2017 à janv. 2022), 33,6 M€ d'aides ont déjà été votés au titre de ce programme pour engager 142 projets représentant quasiment 157,5 M€ d'investissements (hors FTTH : + 7,1 M€). Sur la seule année 2021, 30 projets ont été subventionnés pour un montant global de 9,4 M€.

Les réalisations répondent à des besoins de la vie courante (maisons de santé pluridisciplinaire, terrains de grand jeu synthétiques, acquisition-aménagement de friches industrielles, structure pour la petite enfance, etc.) ou préservent le développement futur (acquisitions de réserves foncières).

Initiés par une commune, un groupement de communes ou une association, les projets intéressent plusieurs communes et ont été définis comme prioritaires en liaison avec le Département.

### **3. des projets pertinents ne relevant d'aucun dispositif d'aide départemental**

En 2021, cette ligne de crédit spécifique a permis d'accompagner les territoires dans la réalisation de 96 projets pour un montant de 2,7 M€ : acquisition de défibrillateurs, acquisition/aménagements de locaux (inter)communaux, etc. Cette enveloppe est pérennisée et abondée de 2 M€.

## ■ **Le Département, partenaire indéfectible des associations**

Le Département alloue **2,7 M€ de subventions**, participant ainsi au maintien et à la vitalité des associations, acteurs de l'animation locale et du maintien du lien social.

Le Département **soutient notamment l'investissement des associations : 285 000 €**

Une autre manière de contribuer à un meilleur fonctionnement des associations et à un développement de leurs activités — ce qui les rend moins dépendantes des fonds publics, pour le fonctionnement.

En 2022, le Département financera notamment :

- **des véhicules**, précieux pour faciliter les déplacements (ADPC 10, banque alimentaire, Handiquad solidarité, Ligue de l'enseignement, Rosières omnisport, UVA, etc.)
- l'achat de logiciels et de formations (Sauvegarde Essor 10)
- l'achat d'instruments de musique (École du Nogentais, Les Clés de scène)
- l'achat d'équipements (poneys, compresseur, vélos, etc.) : Cercle équestre La Fermette, Neptune club nogentais, UVCA, etc.

Initié en 2020, **le soutien à la pratique "handicap et sport santé"** est reconduit avec quelque 4 000 euros d'aides, pour des événements : escrime, showdown (pratique adaptée aux handicaps visuels, inspirée du tennis de table et du air hockey).

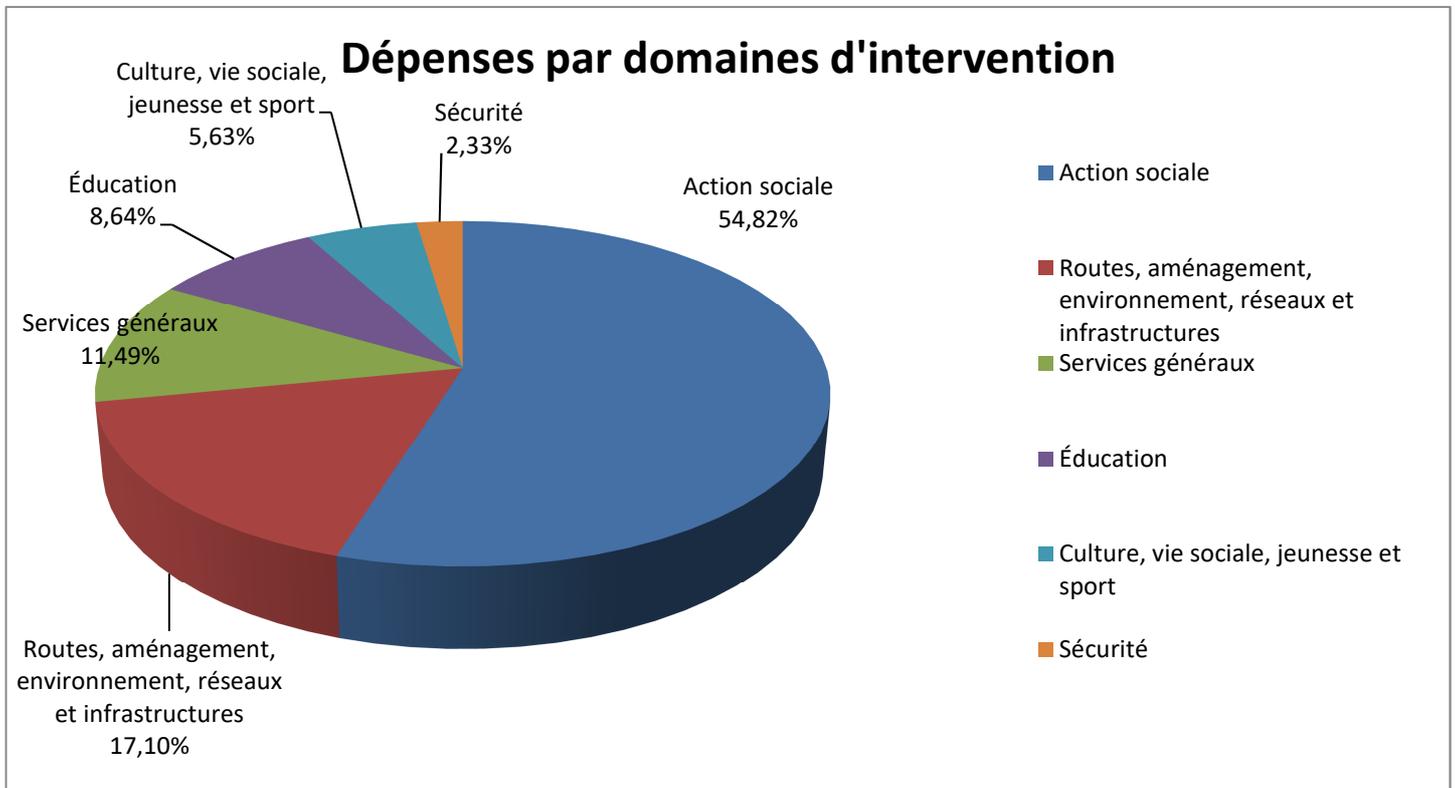
Citons encore **un soutien à un certain nombre d'actions spécifiques** : 40 000 € au Groupement de défense sanitaire pour l'éradication de la diarrhée virale bovine, 143 000 € pour l'organisation de manifestations (course cycliste Paris-Troyes, tournoi Challenger, festival du film court, etc.)

## ■ Les 3 premiers postes\* du budget 2022

- Action sociale	226,8 M€
- Routes, aménagement, environnement, réseaux et infrastructures	70,7 M€
- Éducation	35,7 M€

\* hors services généraux

Avec un budget de 413,7 M€ pour 2022,  
le Département intervient dans tous les domaines :



# **Le Département en actions...**

## **2| Des moyens accrus, et des initiatives nouvelles, au titre des solidarités**

### **■ Violences intrafamiliales et conjugales : une meilleure réponse**

Face à l'augmentation des situations de violences, le Département entend intervenir plus tôt, et mieux, par la création de :

- 2 postes de travailleurs sociaux spécialisés dans l'évaluation et le traitement des informations préoccupantes ;
- un 3<sup>e</sup> poste d'intervenant social en gendarmerie.

### **■ Égalité des chances : protéger l'enfant**

Le Département recrute **un chef de projet chargé d'étudier la création de Maisons des 1000 jours** (suivi renforcé, du 4<sup>e</sup> mois de grossesse aux 2 ans de l'enfant).

En 2021, au sein de la direction Enfance, famille du pôle des Solidarités, **le service Observation et évaluation pour l'enfance a été créé**. Il regroupe la Cellule de recueil des informations préoccupantes (Crip), la mission Mineurs non accompagnés (MNA), la prévention spécialisée et l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance.

Le Département, avec TCM et l'État, **développe la prévention précoce, par une action à destination des 6-11 ans**, sur plusieurs réseaux d'éducation prioritaire de Troyes.

Afin de **garantir l'attractivité du métier d'assistant familial, pour l'accueil d'enfants confiés au Département**, les modalités de rémunération et d'indemnisation évoluent, avec, notamment au moins le Smic dès le premier enfant accueilli.

250 000 euros sont inscrits pour **soutenir des projets d'investissement dans des établissements de protection de l'enfance**.

Grâce au recrutement d'un conseiller médical référent de protection de l'enfance, **le Département poursuit l'évaluation médicale des enfants entrant dans le dispositif de protection de l'enfance**.

Le budget du Centre départemental de l'enfance augmente (+ 2,9 %), pour lui permettre de **faire face à l'accroissement du nombre d'enfants accueillis : + 67 % en 5 ans**. Hors MNA, l'internat est passé d'une moyenne occupationnelle de 77 enfants en 2017 à 127 enfants en 2021.

## ■ **Logement des personnes défavorisées : dispositif renforcé**

Dans un contexte pourtant difficile, avec notamment une hausse des impayés locatifs, les aides au maintien dans le logement sont stables. En 2021 (au 30/11), 1 782 dossiers ont été étudiés et 357 familles prises en charge. Pour mieux accompagner les personnes défavorisées, le Département souhaite **renforcer la mobilisation du Fonds de solidarité pour le logement (FSL)** par :

- des actions de prévention,
- une meilleure communication sur l'existence du dispositif,
- une révision de son règlement d'aide sociale : réévaluation de certains critères (quotient familial, plafonds de référence), création de plafonds séparés pour l'eau, l'énergie et le téléphone, création de nouvelles aides (traitement des nuisibles, aide sanitaire particulière).

## ■ **Handicap, grand âge : préserver l'autonomie, favoriser l'inclusion**

Des crédits (3 millions d'euros) sont inscrits pour **soutenir des travaux d'investissement dans des établissements** : foyers d'accueil médicalisés (personnes handicapées) et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

Le Département sert **la PCH Parentalité aux bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH) parents d'un enfant de moins de 7 ans.**

Avec le concours financier de la CNSA, **le Département développe l'habitat inclusif**, assorti d'une nouvelle allocation, l'AVP (aide à la vie partagée). Alternative au domicile et à l'établissement, l'habitat inclusif est une offre de logement regroupée, à proximité de commerces et de services, où personnes âgées ou handicapées bénéficient d'un accompagnement et partagent un projet de vie sociale.

Après avoir, en 2021, financé **des diagnostics ergothérapeutiques afin d'améliorer l'habitat d'Aubois en perte d'autonomie**, **le Département financera, en 2022, l'achat d'aides techniques** dont l'usage fera l'objet d'un suivi.

Chargées de la prise en compte des cas complexes de gérontologie, les 2 MAIA de l'Aube fusionneront en **un dispositif départemental d'appui à la coordination (DAC)** qui bénéficiera à un public plus large (personnes en situation de handicap ou porteuses de maladies chroniques).

**Un plan de valorisation du métier d'accueillant familial** (accueil à son domicile de personnes âgées ou handicapées) est à l'étude : formation, adaptation de l'habitat, communication, droit au répit).

### **■ Illectronisme : 3 conseillers recrutés**

En raison de leur âge, de leur faible revenu, parce qu'ils ne sont pas diplômés, 125 000 Aubeois sont en difficulté avec les usages numériques. Pour remédier à cette fracture numérique, facteur d'un nouveau type d'exclusion, **le Département a recruté 3 conseillers numériques** — un métier à la croisée du numérique et du social.

### **■ Étudiants : halte à la précarité**

Il y a 2 ans, en raison d'une précarisation liée à la pandémie, le Département a aligné l'éligibilité à ses bourses d'études sur les critères du Crous. En 3 ans, le nombre de bourses octroyées est ainsi passé de 164 en 2019 à 881 en 2021 et le montant moyen, de 327 € à 435 €. Pour 2022, l'enveloppe (372 000 €) augmente de 67 % par rapport à 2021.

### **■ Sapeurs-pompiers : accompagner leurs missions**

**La contribution globale du Département à la sécurité civile s'élève à 10,1 M€, en 2022 :** 7,9 M€ de contribution au fonctionnement (+ 5,4 % par rapport à 2021), 0,7 M€ pour l'allocation de vétéranse versée aux anciens pompiers volontaires de corps de première intervention, et 1,7 M€ au titre de l'investissement (solde des crédits relatifs à la caserne Troyes-Ouest, rénovation des centres de secours).

L'Aube compte quelque 2 600 sapeurs-pompiers. Le Sdis gère 156 professionnels, 981 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) du corps départemental. S'y ajoutent 1 486 sapeurs-pompiers volontaires des corps communaux de première intervention. Les SPV représentent 94 % des effectifs, contre 78 % au niveau national.

### 3| **Des chantiers qui avancent, et des projets nouveaux, au nom de l'attractivité**

#### **■ Collèges : on restructure tous azimuts**

##### **■ Paul-Langevin (Sainte-Savine) :**

Pour cette restructuration totale — en raison de l'augmentation significative des effectifs — , le programme (construction nouvelle) est en cours de finalisation. La procédure de désignation du maître d'œuvre va être lancée en 2022, pour une ouverture de chantier à l'horizon 2024.

##### **■ Jean-Jaurès (Nogent-sur-Seine) et Pierre-Labonde (Méry-sur-Seine) :**

Fonctionnalité, sécurité, qualité de vie... motivent la réhabilitation du bâti ancien de ces établissements. L'année 2022 sera consacrée à des études, à l'élaboration du programme et, si possible, à la désignation du maître d'œuvre.

##### **■ Nicolas-Bourbon (Vendeuvre-sur-Barse) :**

En mars, le Département espère livrer le pôle Santé, la construction du bâtiment de 100 m<sup>2</sup> étant en voie d'achèvement.

##### **■ Max-Hutin (Bouilly) :**

La restructuration de la cuisine et de ses annexes se poursuit. La rénovation énergétique (chaufferie, isolation par l'extérieur) est à l'étude. De même que la création d'un pôle d'enseignement des sciences et le réaménagement du CDI.

##### **■ Gaston-Bachelard (Bar-sur-Aube) :**

L'aménagement d'un internat d'excellence pour les collégiens est à l'étude.

Comme chaque année, **des travaux d'entretien et de grosses réparations sont programmés, à hauteur de 1,5 M€ de crédit** : réfection de toiture à Albert-Camus (La Chapelle-St-Luc), accueil et parc à vélos à Charles-Delaunay (Lusigny-sur-Barse), réfection de la cour aux Roises (Piney), remplacement d'un préau et de portes d'accès à Eurêka (Pont-Ste-Marie).

## ■ **Écoles d'ingénieur : des retards dûs à la crise sanitaire**

### ■ **Extension de l'EPF :**

Le chantier a démarré. La livraison est prévue à l'été 2023.

### ■ **ESTP Paris – campus de Troyes :**

crise sanitaire, mauvaises conditions météorologiques... la livraison est repoussée à fin mars, voire avril. Les étudiants devraient investir les lieux à la rentrée 2022.

## ■ **Opérations immobilières : anticiper de futurs projets**

Propriétaire d'une parcelle de 5 300 m<sup>2</sup>, avenue Anatole-France à Troyes, abritant des bâtiments destinés à la démolition, le Département va **désamianter, démolir et dépolluer le site, afin de le vendre à Desimo, pour permettre la construction d'une résidence étudiante** (une promesse de vente a été signée fin 2021).

> **3,17 M€ sont inscrits au budget pour l'éventuelle acquisition du site Notre-Dame-en-l'Isle à Troyes**, afin de poursuivre le développement du campus universitaire de l'Urca et pour y installer les formations aux métiers du professorat (Inspé). Une fois libéré, le site des Lombards pourrait alors être aménagé pour abriter l'Ifsi (institut de formation aux soins infirmiers) ;

## ■ **Équipements sportifs : préparer Paris 2024**

Concernant **la Cime** — complexe international multisport-escalade —, le gros œuvre est en cours. Le chantier progresse normalement. La livraison est prévue au 2<sup>e</sup> trimestre 2023. Le projet bénéficie d'une subvention de la Région Grand-Est (3,84 M€, soit 20 % du coût HT de 19,2 M€).

Pour ce qui est de **la base nautique de Mathaux**, le projet est également subventionné par la Région Grand-Est à hauteur de 370 000 € (soit 20 % du coût égal à 1,85 M€). La réception du chantier, qui a démarré fin août 2021, est prévue en septembre 2022.

## **■ Voirie : un important programme d'investissement**

Outre les programmes traditionnels (enduits/enrobés, renouvellement de la signalisation, etc.), citons :

- > des travaux (étanchéité, joints de chaussée, maçonnerie, peinture) sur 2 ponts entre Verrières et Buchères sur la RD123 (autorisation de programme : 0,65 M€) ;
- > la construction d'un giratoire au lieudit La Malmaison à Saint-Lyé (RD619/RD442), pour sécuriser l'accès à la Chanvrière (autorisation de programme : 2,26 M€) ;
- > la création d'un giratoire à Nogent-sur-Seine (RD951), pour sécuriser l'accès à la Sté A2C Granulat (autorisation de programme : 2 M€ — travaux largement pris en charge par l'entreprise et la commune) ;
- > **la construction d'aires de covoiturage à Buchères et à Thennelières** (592 000 € de crédits), **l'aire de Torvilliers étant en voie d'achèvement au printemps 2022** ;
- > **des études** (100 000 € de crédits) **en vue du doublement de la rocade de Troyes entre la RN77 et la RD971** ;
- > **l'aménagement du centre routier de Vendevre-sur-Barse, au 2<sup>e</sup> trimestre 2022** (livraison attendue à l'été 2023), pour un coût de 1,85 M€ HT. Après déménagement, l'actuel centre routier sera dédié à la mise en valeur des collections de l'ancienne Sainterie.

## **■ CMS à La Chapelle-Saint-Luc : démarrage courant 2022**

Les études ont pris du retard, le Département étant dans l'attente d'éléments techniques relatifs à la voirie de la part de la commune. Le temps, ensuite, de consulter les entreprises, le démarrage des travaux pourrait être envisagé à l'automne 2022.

## **■ Voies vertes : à l'étude !**

270 000 € sont inscrits au budget 2022 pour financer des études préalables à la réalisation de liaisons cyclables entre Dienville et Montier-en-Der et entre Crancey et Nogent-sur-Seine.

## ■ Littoral des lacs de la forêt d'Orient : aménagements en vue

En projet depuis plusieurs années, la requalification du site de Mesnil-Saint-Père fait l'objet de l'ouverture d'une inscription budgétaire : une autorisation de programme de 16,9 M€ assortie de 0,68 M€ de crédits en 2022 pour des études et des premiers travaux qui pourraient débiter au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

0,5 M€ sont budgétés pour la construction d'un poste de secours lié à la surveillance de la baignade à Géraudot. Le projet fera d'ailleurs l'objet d'une enquête publique en février.

Outre le programme habituel de travaux (1 M€ pour : mise à l'eau à Pogains, ligne aviron/kayak, bouées, etc.), des crédits sont prévus pour la finalisation du programme de rénovation de la maison du Parc et le lancement du marché de maîtrise d'œuvre.

## ■ Bibliothèques : vers des lieux d'expérimentation et de partage

Des crédits (complétés par une subvention du ministère de la Culture), sont inscrits au budget pour la réalisation du **fablab itinérant** de la Médiathèque départementale de l'Aube, en projet dès 2021 pour accompagner le développement des usages du numérique. Pour favoriser l'éveil culturel du tout-petit, **un livre est désormais offert aux nouveau-nés**.

## ■ Tourisme : nature et culture

La restauration de l'Hôtel-Dieu-le-Comte (Troyes) étant achevée, **le Département met les bouchées doubles pour y rouvrir, en 2022, la Cité du Vitrail**. Tant attendue, cette réouverture a été reportée en raison de retards dus à la crise sanitaire : indisponibilité de matériaux pour la scénographie, difficultés dans l'organisation des prêts et dépôts d'œuvres. L'ouverture au public de cet important établissement culturel nécessitera, en 2022, une politique de communication de grande ampleur et la mise en place d'une programmation événementielle ambitieuse.

**Site culturel et touristique majeur de l'Aube, Avalueur sera ouvert au public du 17 mai au 2 octobre 2022.** Pour animer le site seront proposés : trois conférences, deux concerts, des ateliers, un premier marché médiéval (29 mai), des trails en partenariat avec le Centre sportif de l'Aube (10 juillet), ainsi que les traditionnels Cluedo géant (15 août) et fête médiévale (10-11 septembre). Sans oublier la participation aux Journées de l'archéologie (17-19 juin) et à celles du Patrimoine (17-18 septembre).

Le Département souhaite faire avancer la réflexion sur l'évolution du site : corps de logis,

mais aussi chapelle, sans oublier les bâtiments en ruine (deuxième tour de la porterie, pigeonnier du XVI<sup>e</sup> et grange du XIX<sup>e</sup>).

Si l'ouverture de la Cité du Vitrail consacrerait l'année 2022, le Département se projette dans l'avenir, avec **la programmation de nouvelles manifestations patrimoniales** : les châteaux de l'Aube en 2023, les sports dans l'Aube en 2024 (dans le cadre de Terre de Jeux 2024) et — c'est nouveau —, en 2025, la vie quotidienne en Champagne et en Nouvelle-France dans les premières décennies du XVII<sup>e</sup>.

Mettant à profit ces thématiques culturelles sans oublier les valeurs très porteuses du Slow Tourisme, l'Agence départementale du tourisme de l'Aube (ADT), forte d'un budget de 1,5 M€ en 2022, compte poursuivre la co-construction, avec les prestataires locaux, d'offres « clés en main » et « premium », pour répondre aux attentes de la demande client. Grâce au dispositif « Do it » (de l'idée à l'action), 9 porteurs de projets aubois seront également accompagnés par l'ADT, pour lancer une nouvelle offre pour la saison 2022 (projets autour de l'œnotourisme, de l'apiculture, des marchés estivaux, etc.).

Le Centre de congrès de l'Aube accueillera (entre autres) 2 manifestations d'importance, en lien avec le Département : des Assises du tourisme aubois et le séminaire annuel des Archives de France (28-30 septembre).

#### **4| Pour aller plus loin...**

## Une action sociale de proximité

En 2022, le Département consacrera près de 227 M€ (frais de personnel inclus), soit **un peu plus de la moitié de son budget, aux actions médico-sociales.**

Les actions médico-sociales du Département s'exercent :

- **au bénéfice de tous, et notamment envers les plus fragiles** (enfants, personnes âgées, personnes handicapées, parents isolés, personnes sans emploi ou tirant un revenu limité de leur activité) ;
- **au plus près des usagers** (7 circonscriptions offrant 64 points d'accueil avec la coopération des communes).

Les actions médico-sociales du Département se traduisent par quelque **3 200 emplois** dans le domaine médico-social, **financés de manière directe ou indirecte par le Département :**

- 330 agents de l'administration départementale,
- 270 assistants familiaux employés par le Département,
- 1 700 postes intégralement financés par le Département, dans les établissements hébergeant les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou les enfants confiés au titre de l'aide sociale à l'enfance ;
- plus de 800 postes d'équivalent temps plein financés par le Département, pour les prestations à domicile et les aides éducatives aux familles.

### ■ **Améliorer l'habitat / favoriser le maintien à domicile**

Depuis 2019, le Département est engagé dans la lutte contre la précarité énergétique et dans l'amélioration de l'habitat ; il participe, aux côtés de l'État, aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) : 0,16 M€ de crédit en 2022 pour des opérations en cours (sur Soulaïnes-Vendeuvre, Romilly-sur-Seine et centre-ville de Troyes) et en cours de réflexion (TCM, pays d'Othe et Chaourçois/Val d'Armance).

**À partir de 2022, les aides seront étendues aux travaux d'amélioration dans le cadre de l'autonomie**, afin de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

### ■ **Enfance / famille (budget : 49,5 M€\*)**

*\* incluant la rémunération des assistants familiaux (11 M€)*

L'intervention auprès des enfants et des familles, dès les premiers jours de la vie, mobilise une part importante du budget 2022 d'action sociale du Département. 1 250 enfants, dont 159 mineurs non accompagnés (MNA), sont actuellement confiés au Département : 70 sont

en placement direct chez un tiers, 500 sont confiés à des assistants familiaux, 245 sont confiés à des associations, 127 sont pris en charge par le Centre départemental de l'enfance et 50 sont placés au domicile de leur famille, en placement hors les murs.

Avec les mesures éducatives, ce sont **plus de 2 000 enfants** qui sont **concernés par la protection de l'enfance**.

#### **Quelques données "Enfance/famille" 2021 :**

- > Consultations prénuptiales, prénatales et postnatales : un quart des grossesses,
- > Consultations médicales et de puériculture dans les 26 points d'accueil : 20 % des nouveau-nés et des moins de 6 ans.
- > Bilans de santé en école maternelle pour les 3-4 ans : 90 % d'une classe d'âge.
- > 33 structures de garde de la petite enfance surveillées et contrôlées (1 154 places).
- > 1 701 assistants maternels offrant 6 061 places.
- > 1 957 informations préoccupantes reçues (un chiffre en hausse depuis 2019).
- > Soutien à la parentalité et accompagnement des familles : 198 mesures préventives, 23 accompagnements familiaux renforcés, 571 mesures éducatives en milieu ouvert, 45 nouveaux placements « hors les murs » (hébergement au domicile de la famille, sous la responsabilité de l'Aide sociale à l'enfance).
- > 240 assistants familiaux employés au titre de l'Aide sociale à l'enfance, prenant en charge 500 enfants.
- > 135 jeunes majeurs accompagnés.
- > Adoption : 4 enfants admis à l'adoption en 2021 ; 32 familles en attente d'accueil.

### **! Insertion – RSA [revenu de solidarité active] (budget : 69,7 M€)**

*\* dont 63 M€, pour l'allocation RSA*

Au 30 novembre 2021, le Département comptait près de 9 130 foyers allocataires du RSA (ce qui représente 19 400 Auboises, soit 6,2 % de la population). Un chiffre stable depuis 2015, en dépit de la hausse observée au plus fort de la crise sanitaire.

En 2022, le Département poursuivra la politique menée autour de la prévention des sorties sèches de jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance et en faveur de l'insertion des bénéficiaires du RSA. Le dispositif Actif10, qui rapproche bénéficiaires du RSA et entreprises, continue son déploiement.

En partenariat avec la Mission locale et des associations de l'Aube (notamment Aurore foyer auboises), le Département pérennise les initiatives d'insertion sociale et professionnelle en direction des publics dits invisibles ou NEET (ni en étude, ni en emploi, ni en formation), grâce à la reconduction de crédits de l'État (0,6 M€ sur 2022 et 2023).

Le Département œuvre également à fédérer les acteurs de l'insertion au sein d'un Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE).

### **I Personnes âgées (budget : 49,7 M€)**

Les crédits consacrés aux personnes âgées augmentent en raison :

- du vieillissement de la population conjugué à la dégradation de la situation sociale des personnes âgées ;
- des revalorisations salariales des personnels des métiers de l'autonomie ;
- d'un soutien à l'investissement, pour réhabiliter des Ehpad.

#### **Quelques données "Personnes âgées" 2021 :**

- > 7 974 prestations servies en 2020, dont 4 100 à domicile,
- > 1,2 million d'heures d'intervention à domicile en 2020,
- > 120 situations complexes, gérées par la Maia (hors agglomération troyenne),
- > Accueil de jour : 82 places dont 65 dédiées aux pathologies de type Alzheimer,
- > Accueil temporaire : 48 places dont 39 dédiées aux pathologies de type Alzheimer,
- > Hébergement en établissement : 4 126 lits, dont 475 en résidence autonomie (2<sup>e</sup> meilleur taux d'équipement en établissements médicalisés de la région Grand Est) ;
- > 35 places d'hébergement auprès de 16 accueillants familiaux.

### **I Personnes en situation de handicap (budget : 42.2 M€)**

Prestations, accompagnement des familles et soutien des structures d'hébergement, les crédits 2022 favorisent une vie autonome à domicile, quand cela est possible, tout en offrant un panel de formules d'accueil. Ces crédits augmentent en raison :

- des revalorisations salariales issues du Ségur et de l'instauration d'un prix plancher, pour les heures de PCH\*, par les services d'aide à domicile ;
- la mise en œuvre de la PCH Parentalité, servie aux bénéficiaires de la PCH ayant des enfants de moins de 7 ans ;
- crédits alloués à des projets de création de places de foyer d'accueil médicalisé.

#### **Quelques données "Personnes handicapées" 2021 :**

- > 1 690 bénéficiaires de prestations à domicile au 31 déc. 2020,
- > 56 places d'hébergement auprès de 29 accueillants familiaux,
- > 480 places d'hébergement dans 19 structures, plus 59 places en accueil de jour.

*\* prestation de compensation du handicap*